



«Ce numéro a été réalisé avec la participation active de Thierry MONTERO qui vient de nous quitter brutalement ce mardi 2 mai

Tu vas nous manquer Thierry

▶ AGENDA

Dimanche 14 mai

Inauguration
du pôle associatif
« La Grange »
Journée de la nature

- **Samedi 27 mai**
Championnats départementaux d'athlétisme Jeunes (Comité de la Vienne et SCA)
- **Vendredi 2 juin**
Fête des voisins
- **Samedi 3 juin**
Vide-greniers (Commune)
- **Samedi 17 juin**
Fête de la Musique (Commune)
Méchoui du club de foot (FCSI)
- **Judi 22 juin**
Remise d'ouvrages aux élèves de CM2 (Commune)
- **Vendredi 23 juin**
Fête des écoles (APE)
- **Samedi 24 juin**
Fête de la Plage (Syndicat du plan d'eau de la filature)
- **24 et 25 juin**
Rando VTT et marche (VTT et Smarves Run&Plus)
- **Samedi 9 septembre**
Forum des associations (Commune)
- **Dimanche 24 septembre**
Compétition de tir à l'arc (Archers de Smarves)

Mairie de Smarves
Tél. 05 49 88 54 60
Fax. 05 49 52 44 36
accueil@Smarves.fr
http://Smarves.com



Place de la Mairie

Le mot du maire

Tout au long de cette année 2022, nos communications effectuées sur le site de la mairie, notre panneau électronique du centre bourg, les flyers distribués dans vos boîtes à lettres ont été insuffisantes, je le conçois, vous avez su me le rappeler et je vous en remercie.

Enfin, en ce mi-mandat, sous des auspices d'actualités nationales conflictuelles notre revue Place de la Mairie sort de son hibernation.

Dans le numéro 1 de cette année 2023, vous découvrirez principalement le budget de fonctionnement avec toutes les charges incompressibles que sont les masses salariales, les fluides, gaz, eau, électricité ainsi que le budget d'investissement pour les projets lourds financièrement : travaux de réfection des trottoirs de la rue du Château d'Eau, isolation de la mairie et du gymnase Marcel Bernard ainsi que le projet d'infiltration des eaux pluviales du village de Moulin.

Nous prévoyons également, entre autres, l'achat d'un engin adapté pour la taille des haies, des équipements informatiques supplémentaires pour le groupe scolaire, la réfection du stade d'entraînement de la Futaie et le remplacement des projecteurs énergivores par des projecteurs à leds.

Je partage bien évidemment tous ces dossiers avec les adjoints et élus dans leurs commissions respectives, mais aussi avec les personnels administratifs et techniques, avec le souci d'obtenir

un maximum d'aides de financement : Etat, Département et autres financeurs avant de lancer les consultations conformément à la légalité des marchés publics. Les travaux de réfection des bâtiments de la mairie et du gymnase Marcel Bernard, lourds financièrement, seront éligibles aux fonds verts de l'état au regard de l'étude thermique en cours préconisant une réduction de 30 à 40% des charges de chauffage. Au regard des études techniques, des accords de subventions, les travaux devraient commencer dès le mois de septembre pour l'isolation, le chauffage, l'accessibilité de la mairie.

Pour faire face à nos charges de fonctionnement et d'investissement, pour réaliser ces gros travaux de maintenance du patrimoine communal, nous étalerons les travaux sur 2 ans et nous augmentons de 2,5% la part communale de la taxe foncière.

Par ailleurs, je vous informe que nous renouvelerons cet été les chantiers loisirs 14 /16 ans et également le recrutement en juillet/août des adolescents de 16 /18 ans habitant la commune. Comme les années précédentes, encadrés par nos personnels administratifs, techniques et quelques élus, ils seront affectés aux services des espaces verts et à l'entretien des bâtiments. Le 14 mai à 11 h, nous inaugurerons la nouvelle salle La Grange, Rue des Coteaux. Située dans un périmètre désormais totalement accessible, elle accueillera ce jour-là des expositions pour La Journée de la Nature.

Votre Maire
Michel GODET

Hommage à Philippe Barrault



C'est le jeudi 4 mai, à l'occasion de l'inauguration du stade de tir à l'arc communautaire, que la Communauté de communes des Vallées du Clain a dédié cet équipement moderne à celui qui fut maire de la ville de Smarves de 2008 à 2022 y laissant à jamais son empreinte. Décédé dans la nuit du 31 décembre 2021 au 1er janvier 2022, Philippe BARRAULT n'a malheureusement pas vu l'aboutissement d'un projet auquel, comme pour bien d'autres, il avait activement collaboré.



BUDGET

Budget 2023 : Volontariat, Responsabilité, Prudence

Réuni lundi 27 mars dernier autour du maire Michel GODET, le Conseil Municipal avait les points suivants à l'ordre du jour : arrêt des comptes 2022 et budget 2023. Les résultats de clôture de l'exercice 2022, issus du Compte de Gestion et du compte administratif, concordants, font apparaître un excédent de fonctionnement de 1 385 602,85 € et un déficit d'investissement de 808 939,40€ pour un excédent de clôture d'exercice 2022 de 576 663,45 € dont bénéficiera le budget primitif 2023. «Un résultat en légère progression par rapport au résultat de l'exercice précédent qui traduit la bonne gestion de la commune», insiste Michel Godet. Pour le budget primitif 2023, il s'équilibre en fonctionnement à 3,196 M€, en hausse de 4% par rapport à l'année précédente et en investissement à 3,683 M€. Les principales dépenses envisagées concernent d'importants travaux de sobriété énergétique sur plusieurs bâtiments publics, des travaux de rénovation de trottoirs, notamment rue du Château d'eau et rue des Embruns, la rénovation des réseaux sur le hameau de Moulin et l'acquisition d'un engin polyvalent (élagage, débroussaillage, tonte, ...) pour les services techniques.

Travaux village de Moulin

La longue phase de préparation des travaux de renouvellement et de modernisation des réseaux électrique, des télécommunications, d'assainissement et d'alimentation en eau potable du village de Moulin comprend la consultation des entreprises pour un marché en groupement de commande des travaux de génie civil par Eaux de Vienne – SIVEER – SRD et la commune de Smarves. Celle-ci est en cours depuis la mi-janvier. A cela s'ajoute l'étude et la recherche des subventions nécessaires pour financer un chantier d'une telle envergure (environ 1M€). Les habitants du village de Moulin, mais aussi l'ensemble de la population smarvoise seront régulièrement

Sobriété énergétique et travaux à Moulin

Afin de réduire significativement la consommation électrique des bâtiments communaux, les élus ont engagé un important programme



de travaux répartis sur les exercices 2023 et 2024 portant sur l'isolation extérieure, la modernisation du chauffage et le remplacement des dernières chaudières fioul par des pompes à chaleur. Le bâtiment de la mairie (600 000 €), puis la halle sportive seront les premiers concernés (600 000 €). L'aide de l'Etat (DETR, DSIL et Fonds Vert) a été sollicitée pour accompagner significativement le financement de

ces travaux essentiels en matière de transition énergétique. Le Conseil municipal souhaite également engager d'importants travaux de voirie et de rénovation des réseaux sur le hameau de Moulin. Ce projet complexe nécessite un travail

indispensable à son financement. Michel Godet indique qu'avec plus de 9 500 m² d'eau pluviale déconnectés, l'État et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ont affiché leur volonté d'accompagner ce projet innovant.

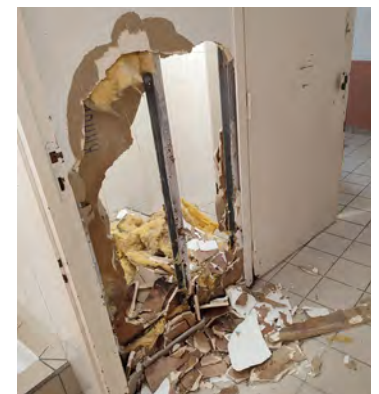
Chasse aux économies et à l'équilibre budgétaire

Philippe SAUZEAU, 1er adjoint en charge des Finances, a rappelé que les taux n'ont été revalorisés que de 4,7 % depuis 2009. Face à la stagnation, voire la baisse des dotations de l'État, il est difficile d'engager de nouveaux investissements sans une réflexion sur l'évolution des taux de la fiscalité communale. Suite à la commission générale du 27 février dernier où ce sujet a été débattu, il est proposé une augmentation de 2,5% des taux communaux pour 2023. Cette augmentation a été votée à l'unanimité. Les taux des taxes foncières seront donc de 20,50% pour les résidences secondaires, de 29,14% pour le foncier non bâti et de 34,02% pour le foncier bâti. Dans un contexte international et national marqué par la crise énergétique et l'inflation, Michel Godet salue « un budget volontariste, responsable et...prudent ». Un budget adopté à l'unanimité.

commun avec Eaux de Vienne, SRD, Orange et le Département de la Vienne. Il s'agit de moderniser les réseaux d'eau potable, avec une réduction significative des fuites du réseau, de renforcer les zones d'infiltration du pluvial, d'enfourir au maximum les réseaux électricité et téléphonie et de revoir la voirie, avec un gros effort en matière de renaturation du hameau. L'obtention de subventions publiques sera

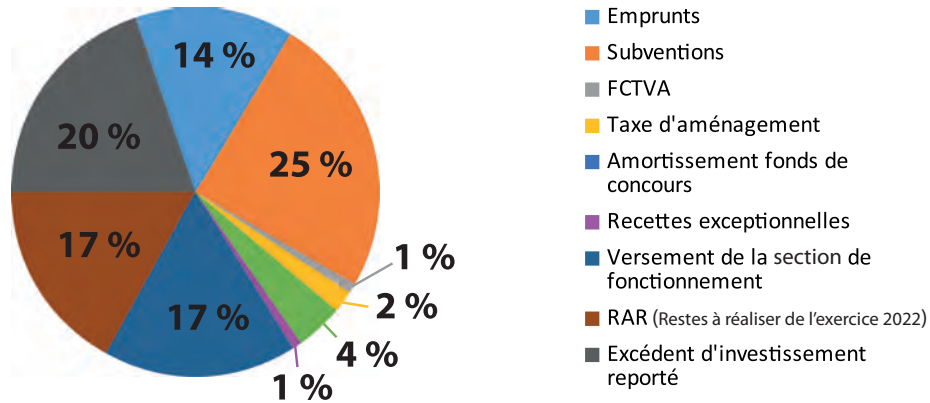
Chères incivilités !

Excès de vitesse, dépôts sauvages, feux de poubelles, destruction de panneaux et dernièrement saccage des toilettes publiques (préau de la mairie), cette liste, non exhaustive, démontre que les incivilités sont aujourd'hui omniprésentes dans la vie de notre commune. En cas d'identification du (des) coupable(s) une sanction (graduée mais réelle) doit être prononcée. A ce jour seule notre commune est touchée par la double peine. Celle de voir son mobilier urbain saccagé et la vie de ses habitants parfois mise en danger, et celle de devoir à nouveau mettre la main à la poche pour remplacer les matériels détruits. Poche alimentée en partie par les im-



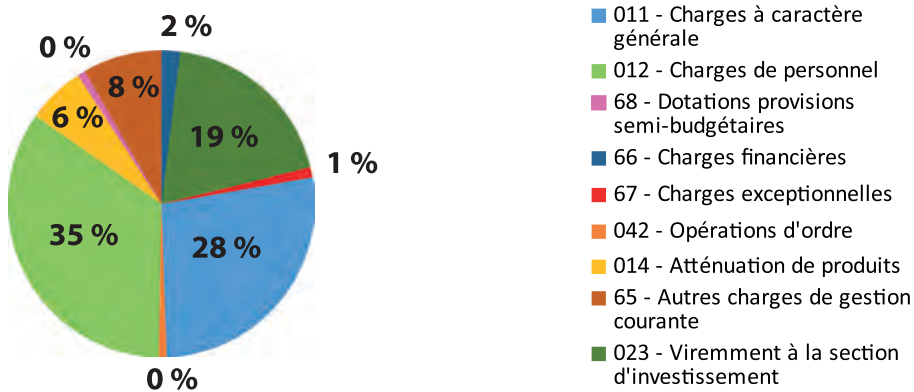


Recettes d'investissement



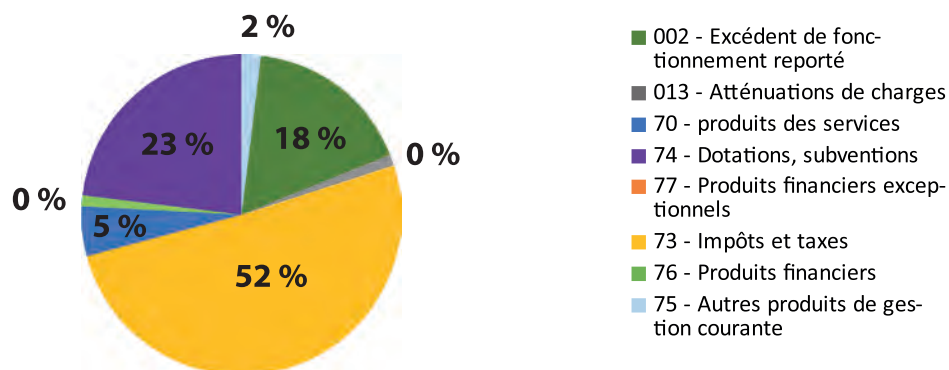
BUDGET 2023

Dépenses de Fonctionnement



BUDGET 2023

Recettes de Fonctionnement





VOIRIE ET URBANISME

Avoir le béguin à Smarves

Né au Moyen-Âge dans le nord de l'Europe, le béguinage propose aujourd'hui une version moderne et géométrique : un quadrilatère avec des logements et au centre un jardin intérieur et un bâtiment indépendant, une salle commune pour des activités, à l'adresse des seniors de plus de 60 ans en quête d'un appartement individuel intégré dans un collectif favorable pour nouer des liens sociaux avec d'autres résidents. Quinze logements, dix T2 et cinq T3, accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), neufs et de



plain-pied, seront bientôt proposés par le groupe Vivr'Alliance et l'association Vivre en béguinage (Perpignan), avec l'ouverture d'une résidence de type béguinage au cœur du quartier des 4 Assiettes. La pose symbolique de la 1ère pierre est programmée en juin pour une ouverture aux premiers locataires en Mars 2024. Pour la petite histoire, les locataires/résidents des béguinages sont appelés les béguins ! Renseignements auprès de la mairie (05 49 88 54 60) ou Vivre en béguinage (04 11 81 61 24)

Pas de voirie sans cheminement doux

Depuis plusieurs années, tout aménagement de voirie sur le territoire de la commune s'accompagne d'un cheminement doux afin qu'automobilistes, cyclistes et piétons bénéficient d'une voie de circulation dédiée et mieux sécurisée. S'appuyant sur les avis de la commission « voirie » le conseil municipal a ainsi lancé les travaux dans la traversée des 4 Assiettes, puis sur l'entrée de la ville par la route de Ligugé ainsi que l'accès au centre bourg par la route de Poitiers. Au-



delà du réaménagement complet des trottoirs ainsi que la réfection à neuf de la chaussée, les aménagements de ces axes comprennent la création de plateaux et de liaisons douces contribuant ainsi à apaiser la vitesse et sécuriser des voies de circulation très fréquentées. Entre travaux de voirie et cheminements doux, le coût total des travaux s'élève à 650 000 €.

Le pôle associatif s'agrandit

Bien que la commune propose déjà de nombreux locaux, le monde associatif se sentait un peu à l'étroit entre les murs de la Maison des associations. Une exigüité bientôt mise au placard avec la restructuration de l'ancien centre technique municipal. Objet d'une vraie cure de jouvence et de modernisation, le lieu, désormais en totale accessibilité PMR, baptisé « La Grange » propose une salle

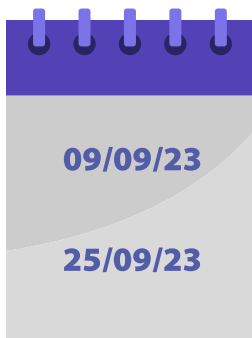
de réunion, un atelier pour le groupe « Théâtre », ainsi qu'une salle pour l'activité dessin/peinture et des sanitaires. L'Etat (140 000€) et le Conseil départemental (42 500€) se sont joints à la commune (autofinancement 132 000€ / emprunt 240 700€) pour financer le coût global de l'opération qui s'élève à 545 200€ TTC.



Ils font la fierté de notre commune

Sportifs et sportives accomplis trustant coupes et médailles au gré des compétitions auxquelles ils participent. Bénévoles donnant sans compter de leur temps pour permettre aux autres de s'adonner à leur loisir ou leur sport sans retenue. Ils et elles font la fierté de notre commune. Quoi de plus normal que

de les mettre à l'honneur. C'est ce qui a été fait lors de la cérémonie des vœux. Un grand bravo aux champions et aux championnes et un grand merci aux bénévoles sans lesquels il ne peut-y avoir de vie associative.



Dates incontournables :

9 septembre 2023 : Nouvelle édition du Forum des associations. La salle Rabelais se transforme, le temps d'une journée, en vitrine animée de la vie associative locale. Sportive – culturelle – artistique - caritative – à chacun ses attentes – à chacun de choisir sa ou ses associations.

25 novembre 2023 : Classique des temps forts de la commune et très attendu par nos anciens, le traditionnel repas des aînés accueillera ses convives le samedi 25 novembre 2023 à l'espace Rabelais, pour un moment de retrouvailles autour d'un après-midi dansant.

Pensées :

Bienvenue aux nouveau-nés, félicitations aux jeunes marié(e)s – pacsé(e)s, pensées émues pour celles et ceux qui nous ont quitté.





VIE SCOLAIRE

La 7ème classe sauvée !

Le projet de fermeture d'une classe de l'école Roger Pain est resté lettre... morte. La mobilisation des parents d'élèves, des élus, des sympathisants, et une pétition signée par de nombreux Smarvois et Smarvoises ont ouvert la voie à la concertation.



Explications et discussions avec les représentants de l'Education nationale ont permis de trouver la bonne solution. Il n'y aura pas de fermeture de la 7ème classe de l'école Roger Pain à la prochaine rentrée scolaire.

Activités périscolaires

Suite à 2 ans d'arrêt dus à la pandémie de la COVID, les activités périscolaires ont repris après les vacances scolaires de la Toussaint. Ainsi, les élèves de l'école élémentaire déjeunent au restaurant scolaire ont été répartis en une vingtaine de groupes de 8 élèves. Cinq périodes de 5 ou 6 semaines permettent à ces groupes de tourner et participer aux différentes activités proposées. Les activités périscolaires sont l'occasion d'apprendre et de découvrir tout en s'amusant.

Elles s'organisent autour des objectifs principaux du Projet éducatif de territoire (PEDT) programmé pour 3 ans. Prises en charge techniquement et financièrement par la commune, elles sont gratuites pour les familles.

- Activités sportives avec Mme SAINSON Justine
- Pilates et yoga avec Mme SAINSON Justine
- Judo avec Mr SCHLUCK Yohann
- Développement des compétences psychosociales des élèves : « Imagine la paix » avec Mme PONDARD Laïs



Aide aux devoirs

La municipalité de Smarves propose un service d'accompagnement aux devoirs adressé aux enfants de l'école élémentaire Roger Pain. Objectif : accompagner les têtes blondes... ou brunes, dans la réalisation de leurs devoirs après la classe. Le service de l'aide aux devoirs est assuré par des intervenants bénévoles les lundis, mardis et jeudis dans les locaux de l'école, auprès des élèves qui restent en garderie. Le créneau horaire

d'accompagnement aux devoirs est le suivant : de 16h30 à 18h30. Remerciements aux bénévoles assurant l'aide aux devoirs : Mme Marguerite BARBE (jeudi), Mme Viviane BETOULLE (jeudi), Mme Danielle GARRIGUE (jeudi) M. Jean-François GUICHON (lundi), Mme Agnès LARGEAU (lundi), Mme Christine MONNEREAU (jeudi) Mme Joëlle PELAT (mardi), M. ROUX Jean-Michel (mardi), M. Michel SECHERESSE (lundi-mardi-jeudi)

Travaux pratiques à l'école

Une chaufferie flambant neuve a remplacé le vénérable, mais dépassé, ancien matériel de chauffage qui n'a pas survécu à son dernier « coup de chauffe », amenant la commune à battre, pour quelques temps, le rappel des radiateurs électriques et autres systèmes de chauffage à bain d'huile. La programmation des travaux pendant les vacances scolaires a permis de générer un minimum de désagréments. En investissant 85 600 € dans cette nouvelle chaufferie, la commune espère bien chauffer les classes pendant encore de longues années et voir diminuer sa note de ...chauffage. Autre chantier réalisé au sein de l'école : la mise en place, en extérieur et en intérieur, de rampes inclinées (PMR) qui facilitent désormais l'accès des locaux de l'école élémentaire pour les enfants en situation de handicap permanent ou temporaire.

Menés à bien par 2 entreprises locales, les travaux, d'un montant de 25 000 €, s'inscrivent dans le plan de mise en accessibilité des bâtiments publics.



VIE ECONOMIQUE

Nouvelle activité ou changement de gérance, ils et elles sont nouveaux venus, ces derniers mois, dans le monde économique local.

Bienvenue à

Cécile PAYET

Christohe DALLEY

Jennifer TILLET

Clémence COLIN & Maxime BOUTINOT

Le Bonheur des Plantes fleuriste

Laïs PONDARD Imagine la paix – Sophro ludique

Virginie DOS SANTOS Le Pas Sage

Isabelle DUODGNON Salon coiffure by Isa

Semilia DEQUIRET An kay la – Rhumerie créative

Kératopraxie

Garage DALLEY

Hypn'ose

Epicierie VIVECO

fleuriste

Le Pas Sage

Salon coiffure by Isa

Salon coiffure by Isa

An kay la – Rhumerie créative

1 cité des Sources

21 rue de la Croix de la Cadoue

1 cité des Sources

2 rue de la Cadoue

8 impasse de la Cadoue

1 cité des Sources

9 clos de la grotte St Félix

8 rue de la Cadoue

rue de la Boulangerie

07 83 44 56 67

05 49 88 58 97

06 16 45 39 66

05 49 52 65 69

05 32 61 31 03

06 16 45 39 66

06 87 44 81 28

05 49 00 77 09

06 95 88 23 63



AGIR ENSEMBLE POUR LA PLANÈTE

Une journée pour la nature : engageons-nous pour la planète!

Le changement climatique, le réchauffement climatique, chacun, chacune d'entre nous y participe de façon souvent inconsciente. Fatalité? Phénomène inexorable? Peut-on, à l'échelle de notre

commune, apporter notre pierre à l'édifice? Ne pas essayer, c'est ne pas savoir. C'est en ce sens, que la commission « Agir ensemble pour la planète » s'est engagée dans une démarche active et participative. Le dérèglement climatique bouleverse tous nos repères et nous conforte dans notre détermination à engager en toute humilité des actions au quotidien en faveur de notre

planète car les petits ruisseaux font les grandes rivières. Qualité de l'air, qualité de l'eau, qualité de la terre, maîtrise des ressources naturelles avec protection de la faune et de la flore, le dimanche 14 mai 2023, la Ville de Smarves et ses partenaires vous donnent rendez-vous au pôle associatif « La Grange » pour participer à la 1ère Journée de la nature organisée sur notre commune.




SMARVES

AGIR ENSEMBLE POUR LA PLANÈTE

JOURNÉE DE LA NATURE

Nouvel espace associatif - « La Grange »
(près du parking Espace Rabelais - Entrée gratuite)

-  Stands sur la biodiversité
-  Expositions et « Expériences »
-  Animations
Adultes et enfants
-  Film suivi de débats et d'interventions
(Yvonnick GUINARD - Bertrand GOMBERT)



Thématique de la journée
Votre commune et ses projets
La Transition Écologique et ses modalités

Une organisation de la Commission « AGIR ENSEMBLE POUR LA PLANÈTE » en collaboration avec l'Espace Mendès France et Vienne nature

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

La biodiversité s'enracine

Les élèves de l'école Roger Pain ont planté 1500 arbustes sur la commune de Smarves. Une opération en faveur de l'environnement menée main dans la main avec l'association Prom-Haies, l'équipe enseignante et les services techniques de la ville. Le chemin de Moulin, la plaine de jeu de la Cadoue et l'ancien site de la déchetterie ont ainsi accueilli une vingtaine d'essences différentes

d'arbustes bocagers et fruitiers. Ces plantations, d'un coût s'élevant à un peu plus de 6 600 euros, remplissent un triple objectif : faire un geste en faveur de la biodiversité en créant de véritables refuges pour les insectes et les oiseaux, végétaliser la commune et enfin faire de la pédagogie auprès des enfants qui feront aussi passer le message auprès de leurs parents.



Édition et crédits photos : Mairie de Smarves, Ont participé à ce numéro : Claudine PAIN-DEGUEULE, Patrick CHARRIOT, Alain COCQUEMAS, Michel GODET, Philippe SAUZEAU, Patrick COUTURAS, Thierry MONTERO, Virginie BASTIÈRE
Directeur de publication : Michel GODET

Conception graphique, suivi de production éditoriale et gestion fabrication : LUBICOM - 51 Rue du Vercors 86240 Fontaine-le-Comte

Tirage : 1 400 exemplaires distribués par les membres du Conseil Municipal Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.